



PREFET DE LA REUNION

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES (PPR) NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX PHENOMENES DE REcul DU TRAIT DE CÔTE ET DE SUBMERSION MARINE

### COMMUNES DES AVIRONS ET DE L'ÉTANG-SALÉ

Le public est informé, qu'en application du code de l'environnement, une enquête publique sera ouverte pendant trente-deux (32) jours consécutifs, **du 8 novembre 2016 au 9 décembre 2016 inclus**, sur le territoire des communes des Avirons et de l'Étang-Salé, conformément à l'arrêté préfectoral n°2086 /SG/DRCTCV/BCLU du 13 octobre 2016.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la **Mairie des Avirons – Hôtel de Ville ainsi qu'à la Mairie de l'Étang-Salé – Hôtel de Ville**. Les observations pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur au siège de l'enquête fixé à la Mairie de l'Étang-Salé – Hôtel de Ville – Avenue Raymond Barre – 97 427 l'Étang-Salé.

Le projet de Plan de Prévention des Risques Naturels est disponible pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Réunion à l'adresse suivante [www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

Un formulaire pour transmettre ses observations est mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la DEAL Réunion.

Monsieur Pierre ARLES, nommé commissaire enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations selon les permanences et le planning suivant :

#### Mairie de l'Étang-Salé Hôtel de Ville

#### Mairie des Avirons Hôtel de Ville

**Mardi 8 novembre 2016 de 9h à 12h**  
**Jeudi 17 novembre 2016 de 9h à 12h**  
**Lundi 21 novembre 2016 de 13h à 16h**  
**Mercredi 23 novembre 2016 de 9h à 12h**  
**Mardi 29 novembre 2016 de 9h à 12h**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016 de 13h à 16h**  
**Vendredi 9 décembre 2016 de 9h à 12h**

**Mardi 8 novembre 2016 de 13h à 16h**  
**Mercredi 16 novembre 2016 de 9h à 12h**  
**Vendredi 9 décembre 2016 de 13h à 15h**

En cas d'empêchement, les permanences seront tenues dans les mêmes conditions par Monsieur Dominique LEJEUSNE qui a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, sauf demande motivée de prolongation.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie des Avirons et la mairie de l'Étang-Salé, pendant le délai d'un an à compter de la remise du rapport d'enquête et des conclusions motivées.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au Préfet (DRCTCV/ Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Urbanisme).

**Deux réunions d'informations et d'échanges avec le public**, organisées par l'État, maître d'ouvrage du plan, se tiendront, en présence de la DEAL Réunion et de son partenaire technique le BRGM, aux dates suivantes :

**Mercredi 2 novembre 2016 à 17h00 – Hôtel de Ville des Avirons**  
**Jeudi 3 novembre 2016 à 17h00 – Hôtel de Ville de l'Étang-Salé ;**

Y seront conviés les représentants de la commune et les commissaires enquêteurs.

Avenue de la Victoire - 97405 - Saint Denis CEDEX